MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE - SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX.

DLP-1-9-88022188



Avertissements® agricoles

Abonnement annuel à l'ordre Regisseur de Recettes D.R.A.F. Nord Pas-de-Calais 140,00 F

SERVICE REGIONAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS
Cité Administrative - 59048 LILLE Cedex - Tél. (20) 52.00.25

LABORATOIRE REGIONAL D'ANALYSES PHYTOSANITAIRES
Z.A.L. - Rue Roger-Salengro - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. (21) 28.27.27



special grandes cultures

BULLETIN TECHNIQUE N° 35 DU 30 AOUT 1988

POMMES DE TERRE : Vers un défanage précoce

BETTERAVE : Oïdium en progression sur l'Est de la région

COLZA : Desherbage



POMMES DE TERRE

MILDIOU

Le temps humide réactive continuellement l'épidémie :

- En cultures saines, maintenir des cadences rapprochées jusqu'au défanage.
- En cultures contaminées, cas très fréquent cette année, évaluer le degré d'attaque de la parcelle. Au dessus de 10 % de feuilles touchées, il est indispensable de défaner rapidement (tout ou partie de la parcelle).

BETTERAVES

L'Oïdium devient fréquent en particulier dans l'Est de la région (Cambrai, Valenciennes) toujours un peu plus chaud que le littoral. Les autres maladies rouille et ramulariose progressent régulièrement. Nous renouvelons nos conseils de traitement pour toute culture devant être arrachée dans plus de 45 jours.

COLZA

Lors de l'implantation des cultures fin août, début septembre, il est possible de réaliser une **protection insecticide** contre 2 ravageurs : **la mouche du chou** et **la grosse altise**. On a alors recours à des insecticides microgranulés appliqués en localisé dans la raie de semis : CURATER, COUNTER PLUS, DELTANET, ONCOL 5 G.

Cependant la mouche du chou, principal parasite visé par ces techniques a été très peu active jusqu'à maintenant sur les colzas du Nord Pas-de-Calais. On pourra donc facilement s'abstenir et intervenir ultérieurement contre la grosse altise sur constat de présence. Ce ravageur est facilement contrôlé par des insecticides foliaires beaucoup moins couteux.

P.1.172

DESHERBAGE : Le tableau ci-dessous décrit les différents produits utilisables au moment du semis.

D'autres interventions sont possibles en post levée de la culture (tableau de produits communiqué ultérieurement).

En terres filtrantes (cranettes par exemple) ne pas dépasser la dose de 1,5 l/ha pour BUTISAN S utilisé en post semis prélevée. Une complémentation sera alors indispensable en post levée de la culture.

DEVRINOL doit être incorporé très superficiellement (2-3 cm maximum).

DESHERBAGE DU COLZA

HERBICIDES UTILISABLES EN PRÉ-SEMIS, PRÉ-LEVÉE

	Matière active	Spécialité commerciale	Dose/ha de spécialité	OBSERVATIONS
PRE - SEMIS		AVADEX	3,5 à 4 l	. Incorporation immédiate après application. . Actif uniquement sur graminées. . Dose de 4 l si folle-avoine et repousses céréales.
PRE - SEMIS	trifluraline	Nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 l	. Incorporation immédiate après épandage. . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales. . Actif sur dicotylédones : Gaillet et Coquelicot, faible sur Matricaire.
PRE - SEMIS	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 l	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes). . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales. . Actif sur dicotylédones : dont Gaillets, Matricaires, Géraniums. . La dose de 2,8 l est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25 % argile) (risque de phytotoxicité sur la culture suivante).
PRE - SEMIS	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2,5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours. . Actif sur graminées : (proche de napropamide). . Actif sur dicotylédones : dont Matricaires.
PRE - SEMIS ou PRE - LEVEE	[illegible]tam (nouvelle formulation)	COMODOR	5 à 6 l	. S'utilise de préférence en pré-semis incorporé, mais utilisation en post-semis possible. . Actif sur graminées : s'utilise à la dose de 6 l, notamment sur Repousses de Céréales. . Sur dicotylédones : utiliser à 4,8 L. Programme conseillé : COMODOR 4,8 l pré-semis BUTISAN 1,5 l post-semis.
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 l	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 l. . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales. . Actif sur dicotylédones : dont Matricaires, Capselles.
PRE - LEVEE	métazachlore	BUTISAN S	2,5 l	. A n'utiliser qu'en conditions de semis favorables (préparation de sol, date et profondeur de semis). . Même dans ces conditions la sélectivité peut être insuffisante. . Utilisation préférable immédiatement après le semis : possible jusqu'à 3 jours après. . Très bonne efficacité herbicide. . Actif sur graminées sauf repousses céréales et folle-avoine. . Actif sur nombreuses dicotylédones dont Matricaires, Capselles.